

CHANTIER LOISIRS JEUNES 2026



santé
famille
retraite
services

DEMANDE DEPOSEE (COCHER LES CASES CORRESPONDANTES)

☐ par l'association (nom et adresse)

☐ par la collectivité locale (nom et adresse)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

	Vacances de printemps et/ou mercredis et week- ends entre vacances de printemps et vacances d'été	Vacances d'été et/ou mercredis et week- ends entre vacances d'été et vacances d'automne
Date limite de dépôt des projets	Au plus tard le 6 février 2026	Au plus tard Le 7 mai 2026

Réservé à la Caf et à la MSA

N° de dossier :

Porteur :

Territoire :

Fonds Locaux :

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE, CONTACTEZ :

Caf du Tarn

Brigitte Cambucco, tél : 05 63 48 39 42

action-sociale@caf81.caf.fr

Stéphanie Pradelles, tél : 05 63 48 39 70

stephanie.pradelles@caf81.caf.fr



67 avenue Maréchal Foch
CS 42 350
81012 ALBI Cedex 9

MSA Midi-Pyrénées Nord

Florence Lapeyre, tél : 05 63 21 61 39

concoursjeunesse.blf@mpn.msa.fr



14 rue de Ciron
81000 ALBI

CAF81

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

ASSOCIATION

N° SIREN

Désignation officielle et complète de l'association :

Adresse du siège social de l'association :

Date de déclaration au J.O :

Nom du représentant légal de l'association :

Préciser le cas échéant, la Fédération à laquelle l'association est rattachée :

Personne chargée du projet :

Fonction au sein de l'association :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

COLLECTIVITE LOCALE

N° SIREN :

Description (municipalité, communautés de Communes, S.I.V.O.M...) :

Adresse :

Personne chargée du projet :

Fonction au sein de la collectivité :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- Les statuts signés de l'association,
- La dernière liste datée des membres du bureau et du conseil d'administration.

LE PROJET

Intitulé :

Nombre de jeunes de 12 à 20 ans dans l'année de l'octroi de l'aide :

Provenance géographique des jeunes (quartier, commune, canton...) :

Qui est à l'initiative de ce projet ?

Pourquoi avez-vous choisi de réaliser cette action ?

Objectifs :

Niveau d'implication des jeunes prévu :

ETAPES DE L'ACTION	PHASES	IMPLICATION DES JEUNES <i>Cochez la case si les jeunes ont été impliqués à la phase du projet et précisez la nature de cette implication.</i>
Elaboration	Pour l'écriture du projet	☐
	Pour la recherche de partenaires	☐
	Pour la recherche de financements	☐
	Autres ...	☐
Préparation	Pour la partie chantier	☐
	Pour la partie loisirs	☐
	Pour les actions d'autofinancement	☐
	Autres...	☐
Réalisation	Pour la partie chantier	☐
	Pour la partie loisirs	☐
	Pour les actions d'autofinancement	☐
	Pour le suivi financier	☐

	Pour la communication	☐
	Autres...	☐
Evaluation / bilan	Avec les familles	☐
	Avec les partenaires	☐
	Avec les participants	☐
	Autres...	☐

Le travail en partenariat

Partenariats envisagés sur le projet :

Partenaires	Partenariat préexistant		Type de partenariat			
	oui	non	MAD locaux, matériel...	Information / orientation	Mise en œuvre	Financement
<i>Exemple : Commune de</i>	X		X		X	X

lister les partenaires et préciser la nature du partenariat dans le tableau

La cohérence et la complémentarité de votre projet avec l'action jeunesse du territoire sont-elles recherchées ?

☐ oui

☐ non

Critères d'évaluation :

ACTION D'UTILITE SOCIALE

L'action d'utilité sociale doit durer au minimum 4 jours.

Elle doit être de nature citoyenne et/ou solidaire et à caractère intergénérationnel, environnemental, culturel, numérique.

L'action doit présenter un intérêt réel pour les jeunes et les valoriser auprès de leur commune ou territoire.

Domaine d'activité :

Lieu (préciser le lieu exact) :

Dates :

Durée (préciser le nombre de journées entières ou demi-journées) :

Description du chantier :

Moyens mis en œuvre : (humains, matériels,...)

Précisez l'intérêt que cette action soit conduite avec des jeunes, et ce que vous prévoyez pour valoriser leur implication :

Encadrement de l'action d'utilité sociale :

Animation : (nom et prénom, statut et diplôme)

Technique (nom et prénom, statut et nature de l'intervention)

LOISIRS

L'action loisirs constitue la contrepartie de l'investissement demandé au groupe de jeunes.

Elle doit intégrer une dimension éducative et/ou citoyenne (implication, vivre ensemble, cohésion...) et favoriser l'accès à la culture, au sport ou aux vacances.

Domaine d'activité :

Lieu (préciser le lieu exact) :

Dates :

Durée (préciser le nombre de journées entières ou demi-journées) :

Description des loisirs :

Moyen de transport (précisez : bus, SNCF, véhicule personnel...) :

Hébergement (précisez : camping, hôtel, centre de vacances...) :

Encadrement des loisirs (nom et prénom, statut et diplôme) :

En cas de séjour avec hébergement, une déclaration doit être faite au préalable auprès des Services de la Départementaux de la Jeunesse, Engagement et Sport.

LE BUDGET PREVISIONNEL

	CHARGES	Partie chantier	Partie loisirs et animation du projet		PRODUITS	Partie chantier	Partie loisirs et animation du projet
60	Achats			7061	Participation des usagers		
601	Achats matières et fournitures			Plafond : 15 euros par jour de loisirs et par jeune			
602	Autres achats						
61	Services extérieurs			74	Subventions d'exploitation		
613	Locations			741	Etat		
615	Entretien et réparations			742	Région		
616	Assurance			743	Département		
618	Documentation			744	Commune		
62	Autres services extérieurs			7451	MSA		
622	Intermédiaires et honoraires			7452	CAF		
623	Publicité et publications			Plafond = 30 € par jour de chantier et par jeune dans la limite de 50% du budget loisirs et dans la limite de 2 500 €			
625	Déplacements			746	EPCI		
627	Services bancaires			747	Entreprises		
63	Impôts et taxes			75	Autres produits de gestion courante		
631	Sur la rémunération			756	Cotisations		
635	Autres impôts et taxes			758	Dons - mécénat		
64	Charges de personnel			76	Produits financiers		
641	Rémunération des personnels			77	Produits exceptionnels		
645	Charges sociales				Actions d'auto financement		
648	Autres charges de personnel						
65	Autres charges de gestion courante				Fonds propres		
66	Charges financières						
67	Charges exceptionnelles						
68	Dotation aux prov. et amort.						
69	Impôt sur les bénéfices						
	TOTAL CHARGES				TOTAL PRODUITS		
86	Contributions volontaires en nature			87	Contributions volontaires en nature		
860	Personnel mis à disposition			870	Personnel mis à disposition		
861	Matériel mis à disposition			871	Matériel mis à disposition		
862	Matériaux mis à disposition			875	Matériaux mis à disposition		
864	Autres mises à disposition				Autres mises à disposition		
	TOTAL GENERAL				TOTAL GENERAL		

Pour la partie chantier : ne noter que les charges et produits liés à la réalisation du chantier (matériel / intervenants techniques...)

Pour la partie loisirs : Charges et produits liés à la préparation, l'encadrement pédagogique, le suivi du projet, ainsi que l'intégralité des charges de la phase loisirs.

Ne pas remplir les cases grisées

Une délégation de signature est à joindre obligatoirement si le signataire n'est pas le représentant légal.

Je certifie exactes les informations contenues dans ce dossier.

A

Le